



" Protection Chats GIREAU "

1460 Chemin de la Gaude  
06140 Vence  
Tél : 04 93 24 09 85  
leschatsdestella@wanadoo.fr  
site : [www.leschatsdestella.com](http://www.leschatsdestella.com)

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES ANNEE 2016

L'année 2016 se solde par un équilibre des entrées et des sorties. Le nombre est toujours élevé, mais avoir atteint l'équilibre est une bonne nouvelle : le nombre de "résidents" au refuge n'augmente pas.

Les chiffres sont les suivants pour l'année 2016, avec un mois de décembre excellent :

### \*2016

**352 entrées** 215 chatons. 123 adultes. 14 retours

**353 sorties** : 181 chatons. 121 adultes 47 décès/eutha. 2 disparus, 2 repris.

### \*Décembre 2016

Entrées : 9. 8 adultes, 1 retour

Sorties : 26. 16 adultes 4 chatons 5 décès. 1 disparu

Un phénomène inquiétant se développe : l'abandon de jeunes chats sociables, très jeunes donc adoptés petits et mis dehors quelques mois après et bien sûr non stérilisés. Tous n'ont pas la chance de rencontrer des sauveurs. Pour ceux qui ont pu être récupérés, nous avons pu constater qu'ils sont facilement adoptés, et bien sûr il y a dans ces chats là de très jeunes mamans avec leurs bébés, et des mamans squelettiques, je vous laisse imaginer les carences pour les bébés.

Le nombre de décès est plus important qu'en 2015 : la grande majorité des départs sont des chats âgés et/ou atteints de graves pathologies, mais aussi des problèmes rénaux foudroyants. Le chat n'avait pas un taux d'urée justifiant de le mettre dans le chalet enclos qui leur est réservé. On le voit en forme tel jour, le lendemain, il n'y est plus, on cherche tout de suite et il ne reste plus qu'à se précipiter chez le vétérinaire pour lui épargner de souffrir. Très très peu de décès pour les chatons malgré l'état de certains à leur arrivée et cette année malgré la teigne dont certains ont été atteints.

En matière d'adoptions l'année 2016 a été très différente des autres années : peu d'adoptions cet été, à la fois en raison de la teigne, mais aussi et cela nous a étonné : moins de passage. Reprise en septembre, amélioration en octobre , novembre et décembre excellents, nous

n'avons pas souvenir d'une telle situation dans le passé.

L'été a été très pénible pour cause de teigne : beaucoup de chatons sont arrivés avec et nous ne l'avons pas détectée immédiatement, donc contamination interne. Cependant même si le nombre de chats et chatons atteints a été non négligeable (mais très très limité par rapport au nombre de chats du refuge) cela n'a pas pris les proportions d'une épidémie, la maladie a pu être circonscrite MAIS un énorme travail pour les soigneuses : médicaments à donner aux chats et chatons atteints, et bain de tous les malades plusieurs fois par semaine, et cela dure au moins un mois, voire plus, je vous laisse imaginer.

Hormis cela l'état sanitaire est bon, à ce propos de nouveaux textes réglementaires obligent à mettre en place un règlement sanitaire dans les refuges. Cela a été fait. C'est à la fois positif mais aussi une contrainte tatillonne sur les dits refuges.

### **LES ACTIONS EXTERIEURES DU REFUGE POUR STERILISER**

Il nous semble utile de vous informer d'éléments positifs concernant la stérilisation des chats, même si cela n'est pas géré directement par le refuge, son existence y est pour beaucoup et cela passe administrativement par lui.

30Millions d'Amis nous a octroyé 40 bons de stérilisations pour chats errants qui ont été utilisés sur plusieurs communes ne faisant peu ou carrément rien pour lutter contre la prolifération. La mise en pratique a été rendue possible à la fois par d'anciens capteurs toujours sur le terrain et par une nouvelle équipe de jeunes capteurs.

Une copropriété à Cagnes sur Mer a décidé de payer au prix association la stérilisation des chats errants de la copropriété, et bien sûr a demandé au refuge de lui trouver capteurs et vétérinaires. Cette copropriété intelligente accepte le nourrissage des chats. Rien ne passe par le refuge.

Si d'autres copropriétés avaient la même bonne idée cela serait une excellente façon de lutter contre la prolifération, d'autant qu'il y a fort à parier que les copropriétaires, propriétaires de chats ne les ont pas tous fait stériliser, sans parler des locataires qui déménagent, abandonnent leurs chats y compris chattes gestantes.

Les chats errants et nous disons à 30Millions d'Amis, aux vétérinaires, aux capteurs un vif et sincère merci.

Il convient de dire que nous n'avons pas sollicité d'autres associations, telle par exemple la Fondation Brigitte Bardot pour avoir d'autre bons, c'est la première fois que cela était fait, sans doute le ferons nous en 2017.

Le nom du refuge a été utilisé pour une demande de bons à la Fondation Brigitte Bardot mais pour une opération de stérilisation sur Grasse. Un groupe de personnes voulait stériliser des chats dans une copropriété, et la demande devait être faite par une association. La présidente a naturellement accepté de faire la demande. Seul du courrier a transité par le refuge. La FFB a accepté de donner 16 bons. Un grand merci à la FBB pour sa participation à la stérilisation des chats errants.

### **ARRIVEE DE LA FOURRIERE «CHATS»**

La mise en place de la fourrière chats par la commune est une excellente nouvelle, dirigée par l'association ASA 06. Elle libère le refuge du captage qu'il ne pouvait plus assurer par

manque de capteurs, et surtout on espère que cela diminuera le nombre de chats errants, de naissances incontrôlées sources de la misère et de la prolifération féline.

## LES TRAVAUX

Ainsi que nous le disions dans la gazette de juillet 2016 nous avons reporté les travaux de l'assainissement en attente de subventions. A ce jour nous ne savons pas où en est le dossier pour l'Agence de l'eau, dossier qui doit être fait par la Métropole ou la commune (délégation de la Métropole) et qui concerne d'autres personnes que le refuge.

La remise en état des chalets, y compris des chalets de brocante est en cours. Elle s'avère assez onéreuse au vu du coût du peu qui a déjà été fait. Nous allons la chiffrer, et dès que cela sera fait les poilus vous enverrons une belle lettre pour vous demander des sous, ne vous fâchez pas, notre présidente et le CA veulent garder les "sous" du fonctionnement pour nous nourrir et nous soigner.

Il faudra aussi une fois les chalets en bon état, se préoccuper de la clôture, à la fois parce qu'elle aussi a besoin de maintenance et parce que la DSV nous le demande. Ceci étant, vu la topologie des lieux, les arbres, les broussailles, le refuge ne sera jamais "étanche", les chats étant plus dégourdis que nous pour escalader grillages et arbres et sauter de l'un à l'autre. Et il ne faut pas couper d'arbres (sauf certains dans le haut du refuge) car ils maintiennent le sol, nous sommes il ne faut pas l'oublier dans une zone de glissement de terrain.

A ce propos nous avons fait faire un diagnostic par l'ONF du grand tilleul qui "couvre" le chalet enclos "Assemblée Nationale", l'arbre n'est pas en péril, il a besoin d'une "taille raisonnée".

Une clôture électrique s'avère impossible car dès que la végétation touche les fils, le courant ne passe plus, ou alors ... un préposé à la clôture électrique qui, tous les deux jours surtout au printemps et en été, ferait le tour de toute la clôture pour enlever les herbes!!!

Et de toute évidence nos très sincères et très chaleureux remerciements aux bénévoles qui font les travaux, sans eux cela serait impossible, de plus les chats les ont adoptés!!! demandez à Doubidou.

Et travail énorme : les câlins. Le nombre de demandeurs est important. Nous disons un affectueux merci aux "bénévoles câlins" qui viennent régulièrement caresser et faire jouer les minous.

## LES RAPPORTS AVEC LES ELUS

**Les collectivités** : Nous remercions vivement celles qui aident le refuge à fonctionner : le Conseil départemental, la commune de Vence et la commune de Villeneuve Loubet.

## LE PERSONNEL

Face à la charge de travail, nous avons embauché en contrat aidé de 20h/semaine Karine ALUNNI, soulageant Fanny et Laetitia, ne coûtant presque rien au refuge. Laetitia KEIN est maintenant en CDI.

A l'automne un deuxième contrat aidé est venu renforcer l'équipe en la personne de Laura CANO. On ne peut que souhaiter que les contrats aidés perdurent car fonctionner à deux salariées, même avec des bénévoles est très difficile.

Et bien évidemment nous remercions vivement les soigneuses et soigneurs de leur travail, qui font plus que leur travail et de l'attention portée aux poilus.

## **REMERCIEMENTS**

**Fondation 30 Millions d'Amis** : Pour son aide en frais vétérinaires (10 000€) et nourriture (4000€). Pour la prise en charge vétérinaire (1500€) des chats entrés au refuge pour maltraitance passive, tous ensuite adoptés, 40 bons pour la stérilisation et l'identification de chats errants. De chaleureux et vifs remerciements

**Fondation Brigitte Bardot** : Pour l'aide en frais vétérinaires : 5000 euros de frais vétérinaires, un grand et sincère merci. Et même si cela ne concerne pas directement le refuge la prise en charge de chats errants dans une co-propriété à Grasse, sur demande du refuge pour un groupe de co-propriétaires, le syndic ayant bien coopéré.

**La SPA** : Elle nous a octroyé une aide de 2000 euros. Nous la remercions beaucoup.

**La CNSPA** : Elle nous a envoyé de la nourriture pour presque 4000 euros: croquettes et barquettes vivement appréciée des chats. (les barquettes pour les fragiles). Les chats lui disent un grand et "savoureux" merci

**Charles Ange GINESY** : Nous remercions «notre» député qui s'est intéressé à la question des chats errants et a écrit au gouvernement. Il nous a octroyé 2000 euros sur sa réserve parlementaire.

**Loïc DOMBREVAL**: Nous remercions « notre » maire de Vence qui a pris un arrêté municipal contre l'exploitation des animaux sur l'espace public.

**Lionnel LUCA** : Nous remercions « notre » ancien député qui a déposé une proposition de loi visant à modifier la réglementation en matière d'animaux

**Les participants aux collectes**: Nous avons fait deux collectes pour des chats blessés ou malades : Yasmine, Puma, Lupin, Milou et Max. Elles ont permis de payer des soins coûteux. Un chaleureux merci à toutes les personnes qui y ont participé.

Vence le 6 février 2017

**L.C.S** - Association Loi 1901 – N°17.988 - N° Siret 434 156 279 000 29



